Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Mediafilm
Band: - (2002)
Heft: 12

Artikel: La Cinémathèque française de l'utopie aux querelles de clocher
Autor: Fillipetti, Sandrine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-931310

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Cinémathèque française
de l'utopie aux querelles de clocher

Henri Langlois, figure tutélaire de la Cinémathèque française

La Cinémathèque française, malgré sa renommée internationale, se replie sur une longue série de crises internes au détriment de sa mission initiale.

Par Sandrine Fillipetti

«Pour pouvoir conserver des films, il faut les collectionner.» Officiellement créée le 2 septembre 1936, la Cinémathèque française doit l'essentiel de son existence à la ténacité de l'un de ses quatre fondateurs, le cinéphile assidu et collectionneur de films Henri Langlois. Si l'importance de Georges Franju, de Paul-Auguste Herlé et de Jean Mitry dans la naissance de cette association n'est plus à démontrer, le charisme et l'inlassable dynamisme de Langlois en ont fait la figure tutélaire de cette aventure mouvementée.

En 70 ans d'existence, la Cinémathèque française aura connu l'évacuation et la dissimulation de ses collections pendant l'Occupation, la reconnaissance administrative sous Vichy, des pertes irremplaçables (l'ensemble de la production Eclair de 1908 à 1918 lors d'un bombardement allié, une grande partie du cinéma français des années 20 et 30 lors de l'incendie du Pontel en 1980), un bras de fer musclé avec l'Etat en 1968, des collaborateurs prestigieux, de nombreux dépôts de films et de multiples réorganisations.

Une structure en péril?

Si le parcours de la Cinémathèque d'Henri Langlois fut volontiers chaotique, si les conditions de conservation des films ont donné lieu à de sérieuses polémiques, si les projections se sont parfois apparentées à de singuliers tours de force, la défense acharnée du patrimoine cinématographique n'a jamais cessé d'être sa principale motivation. A la mort de Langlois, en 1977, la Cinémathèque française doit faire face à une crise financière sans précédent et évite la faillite de justesse.

Des projets se mettent en place, les difficultés entraînent des démissions en chaîne. La succession s'avère difficile et l'institution ne semble connaître que des périodes de perpétuelle mutation, tantôt enthousiasmée par des orientations audacieuses, tantôt paralysée par un immobilisme atterrant. Divisée en clans et en groupes d'intérêts souvent contradictoires, écartelée entre tenants d'un esprit ouvertement passéiste et partisans de la modernité, prisonnière d'incessantes querelles de tendances et de révolutions de palais plus ou moins justifiées, prise au piège de nouveaux enjeux politiques, elle prête continuellement le flanc à la critique et semble de plus en plus s'éloigner de sa vocation première. En cette fin d'année 2002, le bilan s'alourdit d'un manque consternant de sérieux et d'ambition. ■

Petit tour d'Europe des cinémathèques

Des cinémathèques, il y en a partout dans le monde[1]. Et en Europe un peu plus qu'ailleurs. Visite express du Nord au Sud.

Par Frédéric Maire

Si la Cinémathèque française et sa petite sœur de Lausanne jouissent d'un prestige mérité, il en est d'autres en Europe qui méritent bien une messe. Au Nord, les structures les plus réputées se trouvent du côté d'Amsterdam, Londres, Berlin, Munich, Francfort ou Bruxelles. Vue de Suisse, la Cinémathèque royale de Belgique est peut-être l'une des plus intéressantes. Fondée en 1938 (notamment par le cinéaste Henri Storck), menée de main de maître pendant 40 ans par le génial Jacques Ledoux, elle est dirigée depuis 1988 par Gabrielle Claes. Logée avec son musée du cinéma et sa petite salle de projection dans le prestigieux Palais des beaux-arts, à deux pas du Palais royal, elle mène de front une triple politique de conservation, de restauration et de présentation tout à fait remarquable. Grâce à son Service de culture cinématographique, elle possède en outre une structure de distribution non commerciale qui lui permet de diffuser des œuvres du patrimoine mondial au-delà de ses murs, à la fois en Wallonie et en Flandres.

En descendant vers le Sud, les affaires se compliquent! La Filmoteca Española à Madrid (née en 1953) ou la Cineteca nazionale à Rome (née 1949, liée au célèbre Centro Sperimentale di Cinematografia) connaissent par exemple des difficultés semblables. Les distributeurs de ces pays ne sont pas légalement obligés de déposer les copies après leur exploitation en salles; et, naturellement, ils ne le font pas... Aussi, six mois à une année après leur sortie, la plupart des films projetés partent en fumée. Heureusement, par passion ou par appât du gain, plusieurs collectionneurs privés constituent en toute illégalité des stocks impressionnants de films. Et il n'est pas rare que la Cinémathèque italienne, en mal de copies, soit contrainte de faire appel à eux.

D'autre part, l'Italie et l'Espagne possèdent aussi le plus grand nombre de cinémathèques régionales ou locales, publiques ou privées, qui concurrencent parfois les institutions nationales. En Espagne, autonomie régionale oblige, on trouve des cinémathèques à Valence, Barcelone, Saragosse, Cordoue, au Pays basque... même aux îles Canaries! En Italie, on en trouve à L'Aquila (dans les Abruzzes), Gênes (Cineteca Griffith), Milan, Turin, Florence, Gemona (Cineteca del Friuli). Le Vatican possède la sienne! La Cinémathèque communale de Bologne, organisatrice d'un festival de films muets réputé et spécialiste dans le travail de restauration des copies, fait d'ailleurs volontiers de l'ombre à sa grande sœur romaine. ■

1. Sur le site de la Fédération internationale des archives cinématographiques (FIAF) se trouve la liste des plus importantes cinémathèques et de précieux renseignements sur leur mission et sur leur travail: www.fiafnet.org.